

HENRI DE LÉPINAY

INGÉNIEUR - ARCHITECTE DPLG - EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

7 RUE PIERRE-CHAULIN
78150 LE CHESNAY

LA COUR DE KERBERNARD
44410 ASSERAC

Tél. : 01 39 54 72 42

Tél. : 02 51 10 28 43

Fax : 01 39 54 75 29 - Mèl : henri@lepinay.org

Le 4 février 2005

Réf.

Assérac (Loire-Atlantique)
Parc industriel d'aérogénérateurs

Monsieur Christophe Priou
Maire du Croisic
Hôtel de Ville
Place Donatien Lepré
44490 LE CROISIC

Monsieur le Maire, député de Loire-Atlantique,

À plusieurs reprises, je vous ai fait part de mes protestations concernant la manière dont est a été préparé un projet d'éoliennes envisagé sur le territoire de la commune d'Assérac.

Et comme vous le savez, c'est par la presse du 14 janvier dernier que j'ai appris que ce projet devait être examiné ce 16 février par la Commission départementale des sites, perspectives et paysages de Loire-Atlantique.

Cette annonce me révolte et j'entrepris, depuis la publication de l'article, de préparer une analyse critique du projet.

J'ai adressé un exemplaire de cette analyse à chacun des membres de la commission, avec l'espoir qu'ils voudront bien prendre en considération d'autres arguments que ceux, tendancieux, présentés par les promoteurs du projet. Vous trouverez ci-joint, un exemplaire de ce document et une copie de la lettre qui l'accompagnait.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute discussion que vous pourriez souhaiter.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Henri de Lépinay.

P.j.